



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-116615>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **24-116615**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental Meurthe et Moselle

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22540001900785

Ville : NANCY

Code postal : 54000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 54

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>

Identifiant interne de la consultation : A24070074

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>

Numéro de téléphone du contact : +33 383945399

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné. - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Les dossiers de candidatures devront être présentés en utilisant les documents mis à disposition sur le profil d'acheteur (tableau Xls+ power point + note de présentation/motivation). Toute candidature ne

respectant pas ce formalisme sera écartée. Le groupement candidat comprendra obligatoirement a minima : une entreprise générale de travaux ou un groupement conjoint d'entreprises désigné mandataire, un architecte inscrit à l'ordre des architectes, un paysagiste et des bureau d'études. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
 - **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Compétences exigées pour la partie Travaux: Tous corps d'états - Gros oeuvre - Charpente -Isolation -Etanchéité -Ravalement de façade - Ite - Second oeuvre - électricité Cf/Cf - Plomberie - Chauffagistes/Climaticiens - Menuiserie intérieur - Menuiserie extérieure - Plâtrerie - Peinture - Sols durs / Sols souples - Serrurerie - Vrd (Voirie et Réseaux Divers) - Espaces verts -Equipement de cuisine - Ascenseur
- Compétence exigées pour la partie Maitrise d'oeuvre : Architecte - Paysagiste - Structure / Vrd ? Fluides - électricité (+ panneaux photovoltaïque) - économie de la construction Tce - Ordonnancement, Pilotage, Coordination - Cuisiniste -Acoustique - Expérience en conception-réalisation
- Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec l'ensemble des soumissionnaires de la Phase Offres selon les modalités qui se seront prévues dans le Règlement de la Consultation de la Phase Offres

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/11/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Hiérarchisation selon les critres suivants : Compétences, références et moyens. Capacités professionnelles. Garanties et capacités techniques et financières

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Qualité architecturale : 20% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception-réalisation dans le cadre de l'opération de restructuration partielle du Collège La Craffe à Nancy - Phase Candidatures

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent avis d'appel à candidatures concerne la Phase Candidatures d'une procédure restreinte en vue de l'attribution d'un marché de conception-réalisation. En application des articles L.2172-2 et suivants et R.2171-1 et suivants du code de la commande publique, après appel à candidatures, 3 équipes seront admises à participer à la Phase

Offres, sur proposition d'un jury de concours ad hoc. Chaque équipe admise à la Phase Offres se verra allouer une indemnité maximale de 50 000 euro(s) TTC pour un niveau de rendu « Avant-Projet Sommaire », cette somme sera intégrée aux honoraires de l'équipe déclarée attributaire. Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle est fixé à 4,7 millions d'euros TTC. Les prestations seront réglées par application d'un prix global et forfaitaire, révisable. Le marché public sera conclu pour une durée prévisionnelle de 20 mois (études et travaux) hors GPA

Lieu principal d'exécution du marché : Collège La Craffe à Nancy 54000 - Nancy

Durée du marché (en mois) : 20

Valeur estimée (H.T.) : 3500000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site obligatoire sera réalisée dans le cadre de la Phase Offres dont les modalités seront fixées dans le Règlement de la Consultation de cette phase

Autres informations complémentaires : La mission de maîtrise d'oeuvre confiée sera conforme aux articles L.2410-1 et suivants, D.2171-1 et suivants et l'Annexe n° 20 du code de la commande publique. Les prestations sont décomposées en 12 missions : - APS Mise au point de l'Avant-Projet Sommaire remis lors de la consultation - PC permis de construire - APD Avant-Projet Définitif - PRO Etudes de Projet - EXE/SYN Études d'exécution /Cellule de synthèse par les entreprises - VISA visa des documents établis - DET Direction de l'exécution du contrat de Travaux - TRX Travaux - AOR Assistance aux Opérations de Réception - SIGN Traitement de la Signalétique - DEM Définition et choix des équipements mobiliers - APdem Assistance à la prestation de déménagement - Etudes G3 (géotechnique). Le recours à la procédure de conception-réalisation est justifié par des motifs d'ordre technique en raison de la difficulté de mise en oeuvre des travaux. La complexité de l'opération résulte du contexte urbanistique, spatial particulier - Etablissement scolaire situé dans un quartier historique, sans espaces extérieurs disponibles pour aménager une zone dédiée aux installations de chantier, ou pour installer des bâtiments modulaires provisoires pour le service de restauration, - Cour intérieure du collège de dimension insuffisante (1800 m² pour 600 élèves, soit 3m² par élève) pour accueil des installations de chantier ou des bâtiments modulaires provisoires pour le service de restauration, durant l'activité scolaire et la présence des élèves. Elle résulte par ailleurs de la complexité du programme de restructuration complète du bâtiment de demi-pension, qui devra être réalisée alors qu'aucune solution de restauration alternative pour les 400 collégiens demi-pensionnaires n'est possible dans un autre établissement à proximité durant le chantier. La mise en oeuvre des travaux de restructuration du bâtiment demi-pension ne pourra être réalisée que durant une période de fermeture d'été du collège afin que les entreprises y interviennent sans la présence d'élève, en utilisant les espaces extérieurs (cour) en zone chantier. Le temps nécessaire pour la restructuration du bâtiment demi-pension, dans un mode de dévolution de travaux en lots séparés, est de à 6 mois au minimum. La seule solution pour permettre la mise en oeuvre de cette opération sur une période de chantier de 2 mois maximum est de recourir à des techniques particulières de préfabrication des ouvrages, de planification du chantier et d'organisation des équipes permettant un enchaînement des phases optimisé, des matériaux et des techniques de pose permettant de raccourcir les délais de mise en oeuvre du chantier, dans le respect des conditions de sécurité et de pérennité des ouvrages. Ces dispositifs organisationnels et techniques particuliers propres à une mise en oeuvre du chantier durant la période de fermeture du collège, ne peuvent être étudiées qu'en amont, en étroite collaboration entre le maître d'oeuvre de l'opération prescripteur des aménagements et du parti architectural, et l'opérateur économique en charge des travaux qui, maîtrisant ses techniques particulières, ses matériaux et de mises en oeuvres, son organisation, ses moyens matériels et humains, proposera ou adaptera un mode opératoire et des dispositifs adaptés au projet architectural et technique, dans le respect des contraintes de mise en oeuvre du chantier

dès la phase de conception du projet, puis lors de la mise au point des études et lors du chantier. Le marché prévoira une clause d'insertion par l'activité économique dont l'étendue et les modalités seront prévus par la Phase Offres. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité sur proposition du jury ad 'hoc de minorer le montant de la prime si les prestations remises par les équipes admises à soumissionner sont insuffisantes. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'opérer des modifications mineures aux informations communiquées dans le cadre du présent avis à l'occasion de la Phase Offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/10/2024